

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Décret ° 95/ 067 /PRG/SGG

Portant Nomination des Conseillers au Ministère des Postes et Télécommunications
Le Président de la République

- Vu la Loi Fondamentale
- Vu le Décret N°94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complétée par le Décret N°94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- Vu le Décret N°94/110/PRG/SGG/ du 3 Novembre 1994 portant Attributions et Organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ,

DECRETE

Article 1er / Sont nommés dans les fonctions de Conseillers au Ministère des Postes et Télécommunications les Cadres dont les Noms suivent :

1 - **Conseiller chargé des Télécommunications**

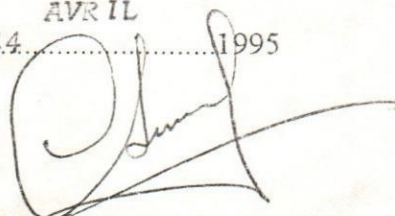
- **Monsieur SOW Mamadou Diouldé**, Ingénieur de Télécommunications précédemment en service au Comité National de Coordination des Télécommunications (C.N.C.T)

2 - **Conseiller Chargé de la Poste**

- **Madame FOULAH Marguérite**, Inspecteur des Services Postaux et Financiers, précédemment Chef de la Division des Services Postaux.

Article 2/ le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

AVR IL
Conakry..14.....1995



GENERAL LANSANA CONTE